



AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES ET DE SON POUR UN ENFANT MINEUR

Je soussigné(e) / Nous soussigné(e)s :

- Responsable légal 1 :

Nom Prénom

- Responsable légal 2 :

Nom Prénom

Représentant(e)s légaux de l'enfant :

Nom Prénom

☐ Autorise / Autorisons

☐ N'autorise / N'autorisons pas

La prise et diffusion d'images/ vidéos dans le cadre du Salon de Printemps 2026 de Coulommiers.

Ces images sont susceptibles d'être utilisées selon les modes de diffusion suivants :

- Journal municipal
- Réseaux sociaux de la Ville (Facebook et Instagram)
- Site internet de la Ville
- Éventuelle parution dans la presse

Cette autorisation est accordée à titre gracieux. La présente autorisation est consentie pour l'inscription au Salon de Printemps 2026.

J'ai été informé(e) que les images ne seront pas utilisées dans un but commercial et selon les utilisations énoncées ci-dessus.

Signature, précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Le Maire de Coulommiers sis au 13 rue du général de Gaulle a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : autorisation de diffusion d'images dans le cadre de la communication de la Ville et de l'agglomération sur l'actualité de la commune. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Coulommiers et à la Communauté d'agglomération et ne sont transmises à aucun autre tiers (sauf presse locale comme évoqué dans le formulaire). Elles sont conservées pour une durée illimitée. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le service communication au 01 64 75 80 15/01 64 75 89 74 – 13 rue du général de Gaulle, 77120 Coulommiers. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.